RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Institut National du Cancer

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 25 novembre 2026

EUnetCCC : désormais plus de 100 centres désignés dans toute l'Europe, et des acteurs français pleinement mobilisés



À l'occasion de sa deuxième réunion annuelle, organisée les 26 et 27 novembre à Lisbonne, le projet européen EUnetCCC franchit une nouvelle étape dans la structuration d'un réseau de centres de lutte contre les cancers répondant à des standards communs d'excellence en matière de soins, de recherche et de formation.

Coordonnée par l'Institut national du cancer sous l'égide de la Commission européenne, cette initiative se concrétise désormais avec 109 centres déjà désignés dans les 31 pays engagés. Il connaît une pleine mobilisation des acteurs français de cancérologie avec, à ce stade, 16 candidats français en voie de désignation.

« L'action conjointe EUnetCCC est aujourd'hui à un moment clé de son développement. D'une ambition, partagée par l'ensemble des participants, le moment est désormais venu d'entrer dans une phase d'action. Notre seul objectif est de garantir à tous, quel que soit son territoire, un accès à des soins de qualité. Ce projet européen représente une formidable opportunité de poursuivre à l'échelle de l'Europe la lutte contre les cancers ». Suzette Delaloge, présidente de l'Institut national du cancer et Nicolas Scotté, directeur général

Une dynamique européenne qui s'accélère

Lancé en 2024 dans le cadre du Plan européen pour vaincre le cancer et du programme EU4Health, EUnetCCC est la plus importante action conjointe jamais financée par ce programme. Coordonné par l'Institut national du cancer, le projet rassemble **234 partenaires issus de 31 pays**, pour un budget total éligible de **112 millions d'euros**, dont 90 millions apportés par l'Union européenne.

Son ambition est de constituer, à l'horizon 2028, un réseau structuré de Comprehensive Cancer Centres (CCC), ou centres intégrés de lutte contre les cancers, réunissant au sein d'une même organisation des activités de soins, de recherche, d'éducation et de formation de haut niveau. Ce réseau doit contribuer à l'objectif européen de permettre à 90 % des patients atteints de cancer éligibles d'accéder à un CCC d'ici 2030, tout en réduisant les disparités entre les États membres.

La première vague de désignation a abouti, en février 2026, à la désignation des 30 premiers centres européens. La deuxième vague de désignation porte désormais à **109 le nombre de centres désignés à l'échelle européenne**. Ces désignations se font à l'échelle des centres ou de consortiums hospitaliers dans les 31 pays du projet.

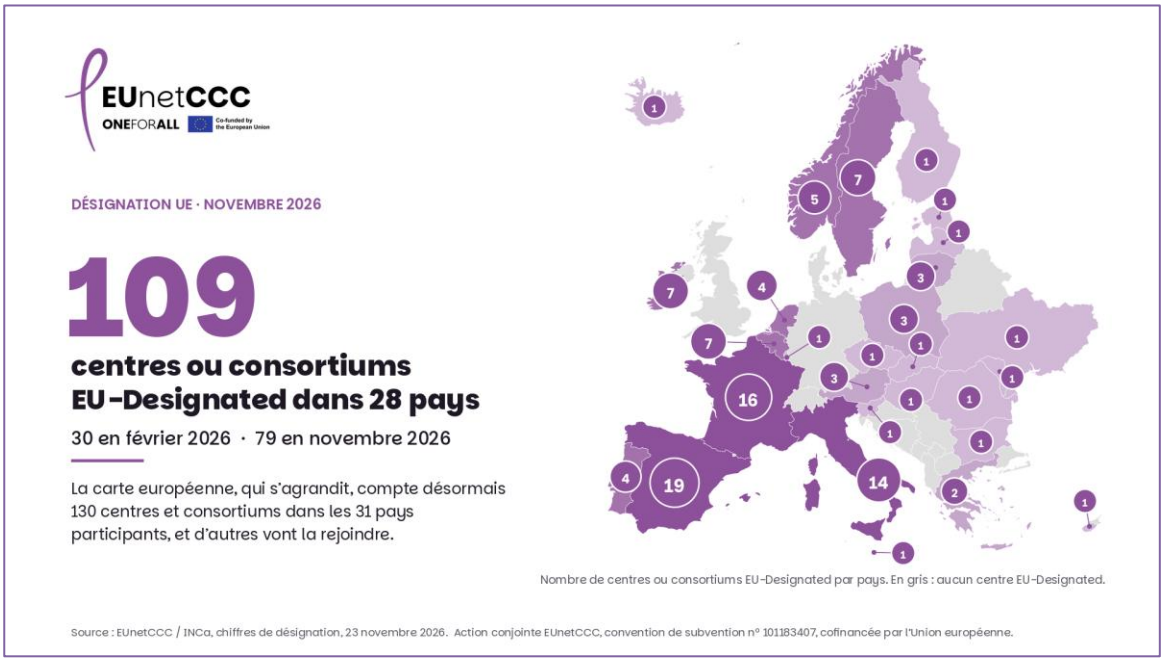

La France confirme sa pleine mobilisation

L'Institut national du cancer accompagne les établissements dans leur démarche d'intégration au réseau européen. Quatre organisations françaises avaient été désignées à l'issue de la première vague, en février 2026 :

- Assistance publique–Hôpitaux de Paris (AP-HP) ;
- GCS NOVA (CHU de Bordeaux, Limoges et Poitiers) ;
- GCS HUGO (CHU de Brest, Rennes, Angers, Nantes, Orléans et Tours) ;
- GCS HOURAA (Hospices Civils de Lyon, CHU de Clermont-Ferrand, Saint-Étienne et Grenoble.

Ces centres ont engagé leur parcours vers la certification européenne et bénéficient depuis plusieurs mois des moyens d'accompagnement proposés par le projet.

La deuxième vague doit permettre de compléter cette première sélection. Á ce stade, 12 candidatures françaises ont été évaluées et retenues par le Comité de désignation et d'admission (DAC), d'autres étant encore en cours d'évaluation.

Les 12 candidats nouvellement désignés

Gustave Roussy, Villejuif	**Institut Curie**, Paris
Groupement de coopération sanitaire Grand-Est (GCS GGEST), associant les centres hospitaliers universitaires de Besançon, Dijon, Reims, Nancy, Strasbourg et le centre hospitalier régional Metz-Thionville	**Pôle Clinique et Universitaire de Cancérologie d'Occitanie Méditerranée** (PCUCOM), associant le CHU de Montpellier, l'ICM, le CHU de Nîmes et l'Université de Montpellier
Institut de Cancérologie de l'Ouest (ICO)	**G4**, associant les CHU de Lille, Amiens, Rouen et Caen
Centre hospitalier universitaire de Toulouse	**C3**, associant les centres François Baclesse à Caen, Henri-Becquerel à Rouen et le centre Oscar Lambret à Lille
UNICANCER AURA, associant le centre Léon Bérard à Lyon et le centre Jean Perrin à Clermont-Ferrand	**UNICANCER PACA,** associant l'Institut Paoli Calmette à Marseille, l'institut Sainte-Catherine Avignon-Provence et le centre de lutte contre le cancer Antoine Lacassagne à Marseille
Groupement Clinique et Universitaire de Cancérologie Provence-Méditerranée (GCUCPM), associant l'AP-HM et le CHU de Nice	**G3**, associant les CHU de Martinique, de Guadeloupe et de Guyane

La France compte à ce jour **16 centres désignés dans le dispositif européen.** L'Institut national du cancer poursuit par ailleurs ses échanges avec les établissements français dont la démarche de candidatures est encore en cours.

Un référentiel européen et des premiers audits attendus en 2027

Autre avancée majeure du projet : la construction du schéma européen de certification. En France, ces travaux sont conduits sous la responsabilité de de la Haute Autorité de santé et d'Unicancer.

Soumis au comité français d'accréditation (Cofrac) en septembre 2026, le schéma fait actuellement l'objet d'un examen avant sa transmission aux autres organismes nationaux d'accréditation européens, en vue de sa validation et de sa publication à l'échelle européenne. **Cette validation est attendue début 2027**.

Un appel à candidatures, pour constituer le vivier européen d'auditeurs, a d'ores et déjà été lancé. **Les premiers audits devraient ainsi être lancés dans les centres fin 2027**. Les certifications et évaluations déjà obtenues par les établissements pourront être prises en compte par les auditeurs lors de l'examen des éléments de preuve, avec l'objectif de valoriser les démarches qualité existantes et de limiter les redondances.

Étapes clés



À propos de l'Institut national du cancer

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens : patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.
www.cancer.fr – Suivez-nous sur X

À propos d'EUnetCCC

EUnetCCC est une action conjointe européenne lancée en 2024 dans le cadre du programme EU4Health et du Plan européen pour vaincre le cancer. Coordonnée par l'Institut national du cancer, elle rassemble 234 partenaires de 31 pays et représente un budget total éligible d'environ 112 millions d'euros, dont 90 millions de contribution européenne (convention de subvention n° 101183407). Cinquième projet phare du Plan européen pour vaincre le cancer, EUnetCCC vise à structurer un réseau paneuropéen de centres intégrés de lutte contre le cancer (Comprehensive Cancer Centres – CCC), associant soins, recherche, formation et innovation. Son ambition est de permettre à 90 % des patients atteints de cancer éligibles d'accéder à un CCC d'ici 2030.

CONTACT PRESSE
Institut national du cancer
Responsable des relations media - Lydia Dauzet
06 20 72 11 25 – presseinca@institutcancer.fr